



Le réseau  
de transport  
d'électricité

# Les API de données de mécanismes de marché mises à disposition des acteurs

---

Edition 14 octobre 2024  
Version publique

# Les API de données de mécanisme de marché mises à disposition des acteurs

2 familles d'API sont mises à disposition des acteurs de marché

## Les API de données privées

Spécifiques pour chaque type d'acteur de marché sur leur périmètre

1 - Responsable d'équilibre

2 - Acteur d'ajustement

3 - Responsable de réserve

4 - Gestionnaire de réseau de distribution (GRD)

5 - Consommateur raccordé au RPT

Mises à disposition sur le portail data de RTE : [Partners category - API Data RTE \(rte-france.com\)](https://partners.rte-france.com/)

## Les open API de données publiques

Ouvertes à tous

Elles comportent les données publiées au titre des obligations réglementaires européennes et des données nationales complémentaires

Données nationales de [production](#)

Données nationales de [consommation](#)

Données nationales d'[équilibre](#) et du [mécanisme de capacité](#)

Données sur les [échanges aux frontières](#)

Ce sont les API sur l'équilibre qui sont précisées dans cette présentation en complément des API privées de données marché

# Indications de lecture

---

Pour chaque acteur de marché, le support expose :

1<sup>ier</sup> niveau : panorama des API

2<sup>ième</sup> niveau : détail des données par API

3<sup>ième</sup> niveau : correspondance API - Service de données sur le Portail Services.

A la date de publication de ce document le 14 octobre 2024, le pas de règlement des écarts (ISP) en France est de 30 minutes.

Le Règlement européen 2017/2195 « Guideline on Electricity Balancing » (EBGL) prévoit une harmonisation à 15 minutes de l'ISP au niveau européen.

Un déploiement progressif de la bascule des différents dispositifs entre T2 2024 et T1 2025 est organisé pour passer au pas de règlements des écarts à 15 mn.

Le planning prévisionnel du déploiement est disponible sur le portail services de RTE à la page [Préparer les évolutions liées au passage du pas de règlement des écarts à 15' \(ISP15\) à venir - RTE Portail Services \(services-rte.com\)](#)

Ainsi dans les slides suivants, lorsque le pas de restitution de la donnée évolue dans le cadre du passage à ISP 15:

- le pas avant bascule est indiqué en grisé : **au pas de x minutes**
- le pas à la suite de la bascule est indiqué en gras : **au pas de y minutes**

# 1 Responsable d'équilibre

.....

1

Panorama des API



Nature des donnéesMise à dispositionAPI

Vos programmes d'import et d'export par frontière et par échéance

J-1 et fil des guichets IJ

Prime Exchange Schedule

1

Notification et statut de vos programmes d'échange de blocs  
(RE – RE ou RE – Sites)

De J-30 à IJ, au fil de l'eau

PEB (API de l'application PEB  
ouverte vers l'extérieur)

2

Volumes d'Energie d'Equilibrage (services système et mécanisme d'ajustement)  
activés sur votre périmètre

ISP +15 mn

Speed Balancing

3

Données de consommation ajustée et de production par site raccordé au RPT,  
rattachés à votre périmètre pour le calcul de votre écart

J+1  
M+X (mises à jour)

Big Adjusted

4

Données pour le calcul des volumes constatés ARENH sur votre périmètre

J+1 (RPT)  
S+3\* (RPD)  
M+X (mises à jour)

BIG ARENH

5

Données de calcul de votre écart et valorisation prévisionnels dès S+1, puis  
données pour facture M+1, puis mises à jour ultérieures

S+1\* (vendredi) pour RE physiques  
Dès J+1 6h30 pour RE déclaratifs  
M+X (mises à jour)

Big Imbalance

6

Données RPD pour le calcul de votre écart (phase écarts et phase  
unique écarts)

S+1\* (vendredi)  
M+X (mises à jour)

Big Bre Reconstitution

7

Données RPD pour le calcul de votre écart (phase réconciliation temporelle)  
(avec le « processus unique écarts », la dernière réconciliation temporelle porte sur la période juillet  
2024 – 4 octobre 2024)

M+14  
et Oct A+2

Big Bre Reconciliation

8

Données de votre encours et de votre garantie financière

En J à 10h, puis mises à  
jour régulières

Financial Guarantee

9

**Nature des données**

Valeur du coefficient « k » ex ante du prix de règlement des écarts.

Données nationales utilisées pour le calcul de votre écart (phase écarts et phase unique écarts)

Données nationales utilisées pour le calcul de votre écart (phase réconciliation temporelle)

**Mise à disposition**

M-3

S+1\*(vendredi)  
M+X (mises à jour)

Fin oct A+2

**API**

**Balancing Imbalances Account**

1

**Bre Imbalance Reconstitution**

2

**Bre Temporal Reconciliation**

3

(\* ) Une semaine S se déroule du samedi à 0h au vendredi à 23h59.

# 2 Détails des données



API

Pas des données

Maille des données

<p><b>1 Prime Exchange Schedule</b></p> <p>Vos programmes d'import et d'export</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• au pas 30 minutes</li> <li>• au pas 15 minutes (granulométrie 15 mn à partir 26 juin 2024)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• par frontière, sens et échéance (long terme, Journalier, Infra-journalier).</li> <li>• sur une journée complète.</li> </ul>
<p><b>2 PEB</b></p> <p>Vos programmes d'échange de blocs</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• au pas 30 minutes</li> <li>• au pas 15 minutes (à partir 05 juin 2024)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• par PEB (avec statut Matchés validés, non matchés ou Matchés non validés)</li> <li>• Bilan</li> <li>• sur une plage temporelle d'une journée complète maximum</li> </ul>
<p><b>3 Speed Balancing</b></p> <p>Volumes d'Energie d'Equilibrage (services système et mécanisme d'ajustement) activés sur votre périmètre</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• au pas 30 minutes</li> <li>• au pas 15 minutes</li> </ul>	<p>Les données sont restituées agrégées en fonction du type de sites constitutifs des supports d'offre.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Mécanisme d'ajustement</u> : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ EDA Injection RPT</li> <li>○ EDA Injection RPD</li> <li>○ agrégation EDA « point d'échange »</li> <li>○ agrégation EDA soutirage TLRE modèle corrigé</li> <li>○ agrégation EDA soutirage (TLRE et type CdC TLRE) hors modèle corrigé</li> <li>○ agrégation EDA soutirage profilé (type CdC estimées)</li> </ul> </li> <li>• <u>Services système par type de réserve (RP ou RS)</u> : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ agrégation sites d'injection RPT</li> <li>○ agrégation site d'injection RPD</li> <li>○ agrégation sites de soutirage au modèle corrigé RPT</li> <li>○ agrégation sites de soutirage (TLRE et type CdC TLRE) hors modèle corrigé</li> <li>○ agrégation site de soutirage profilé (type CdC estimées)</li> </ul> </li> </ul>

API

Pas des données

Maille des données

4 Big Adjusted

Site de soutirage RPT :

- consommation ajustée : consommation corrigée des activités « Marché » (NEB RE-site, SSy, MA, NEBEF)
- production : comprend l'énergie prévue dans le cadre du dispositif NEB Site et non consommée ou l'énergie produite par le site, par exemple dans le cas de co-génération, et injectée dans le périmètre du RE.

Site d'injection RPT :

- consommation : quantité d'énergie soutirée (la consommation d'un site d'injection n'est pas ajustée).
- production : quantité d'énergie produite par le site sur un intervalle de temps. Cette quantité n'est pas ajustée.

- au pas 10 minutes
- au pas 15 minutes (à partir 01 juin 2024)

- Point de Décompte physique (PPE)

5 BIG ARENH

Données pour le calcul des volumes constatés ARENH sur votre périmètre

- au pas de 30 minutes
- au pas 15 minutes

Sites raccordés au RPD (Réseau Public de Distribution) :

- Courbe de consommation constatée des profilés calés (C97)
- Courbe de consommation constatée des télérelevés (C93)
- Coefficient de calage pour ARENH (C92)
- Courbe d'énergie excédante des NEB Site RPD (C96)

Sites raccordés au RPT (Réseau Public de Transport) :

- Courbe de consommation constatée (C93TA)
- Courbe d'Énergie excédante des NEB RE-Site RPT (C96TA)

**6 Big Imbalance**

Données de calcul de votre écart et valorisation prévisionnels dès S+1, puis données pour facture M+1, puis mises à jour ultérieures

- au pas 30 mn ou journalier
- au pas 15 mn ou journalier

Note pour les RE déclaratifs :

Le périmètre ne contenant que des données déclaratives, la valorisation des écarts est disponible dès J+1 6h30

**Depuis juin 2022**, les données sont restituées agrégées à la maille des agrégats suivants (ressource/dataV2).

Les données prévisionnelles sont mises à jour au fil de l'eau à partir du S+1 et jusqu'au calcul des données facturées M+1. Les données facturées sont ensuite mises à disposition en M+X.

**Détail des données :**

- En MWh : Flexibilité Hausse, Flexibilité Baisse (\*)
- En MWh : Bourse Futures Achat, Bourse Futures Vente, Epex Spot Achat, Epex Spot Vente, Nordpool Spot Achat, Nordpool Spot Vente, Epex Infra Achat, Epex Infra Vente, Nordpool Infra Achat, Nordpool Infra Vente, Achat Bourse (total), Vente Bourse (total)
- En MWh : Effacements NEBEF RE effaceur (au modèle corrigé), Effacements NEBEF RE Effaceur (au modèle régulé), Effacements NEBEF RE Effaceur (au modèle profilé), Effacement NEBEF RE Effaceur (total)
- En MWh : PEB RE Achat, PEB RE Vente, PEB RE Site Vente
- En MWh : Import, Export
- En MWh : Achat ARENH, vente ARENH
- En MWh : Pertes (si fournisseur de pertes)
- Ecart aux frontières positifs NID
- Ecart aux frontières négatifs NID
- En MWh : FCR RE hausse, FCR RE baisse
- En MWh : aFRR RE hausse, aFRR RE baisse
- En MWh : MA RE hausse, MA RE baisse
- En MWh : BGC négative des GRD, BGC positive des GRD
- En MWh : Effacement NEBEF RE Effacé (total)
- En MWh : Production RPT
- En MWh : Consommation RPT
- En MWh : Ecart positif, Ecart négatif
- En €/MWh : Prix de règlement des écarts positif, Prix de règlement des écarts négatifs
- En € : Montant positif, Montant négatif

**Données agrégées :**

- Production physique totale
- Soutirage physique total
- Achats, Ventes
- Correction à la hausse; Correction à la baisse
- Ecart
- Ecart valorisé

\*: les flexibilités RPT seront disponibles à partir du M+3 du mois d'octobre 2024, soit janvier 2025

## API

## Pas des données

## Maille des données

**6 Big Imbalance**

Données de calcul de votre écart et valorisation prévisionnels dès S+1, puis données pour facture M+1, puis mises à jour ultérieures

- au pas 30 minutes ou journalier

**Avant juin 2022**, les données sont restituées agrégées à la maille des agrégats suivants (ressource/dataV1).

Ces données sont mises à disposition pour assurer la mise à disposition d'un historique à 3 ans. Cette ressource prend ainsi fin en juin 2025.

Données facturées en M+1 et MàJ en M+X:

- En MWh : Injection des sites de production RPT, injection des sites de soutirage RPT
- En MWh : BGC négative des GRD (injection des sites RPD sur le réseau du GRD)
- En MWh : Total des Achats (bourses + PEB + droits ARENH (cas de fournisseurs alternatifs) + imports aux intercos + volume d'énergie transféré au périmètre du RE auquel est rattaché l'agrégateur qui active des effacements NEBEF)
- En MWh : Consommation des sites de production RPT et consommation ajustée des sites de soutirage RPT
- En MWh : BGC positive des GRD (soutirage des sites RPD sur le réseau du GRD)
- En MWh : Total des Ventes (bourses + PEB + vente ARENH (pour EDF fournisseur des volumes ARENH) + exports aux intercos + compensation perte à RTE (si fournisseur de perte)
- En MWh : Ajustement
- En MWh : Réglage primaire
- En MWh : Réglage secondaire
- En MWh : Ecart positif et négatif
- En €/MWh : Prix de règlement des écarts positif, Prix de règlement des écarts négatifs
- En € : Montant positif et négatif



## API

## Pas des données

## Maille des données

8

**Big Bre Reconciliation**

Données RPD pour le calcul de votre écart (phase réconciliation temporelle)

(avec le « processus unique écarts », la dernière réconciliation temporelle porte sur la période juillet 2024 – 4 octobre 2024)

- au pas 30 minutes

- Données sont mises à jour le 15e Jour du mois M+14 :
  - C01T - Courbe de Charge Estimée de consommation par RE
  - C02T - Courbe de Charge Estimée de production par RE
  - C03T - Courbe de Charge Télérelevée de consommation par RE
  - C04T - Courbe de Charge Télérelevée de production par RE
- La période annuelle allant de juillet d'une Année A à juin de l'Année A+1 est mise à disposition avant la fin du mois d'octobre de l'année A+2 :
  - C05T – Courbe de Charge des Pertes par RE (pour la période 01 juillet 2023 au 05 octobre 2024 exclu (date de mise en place du processus unique écart)
  - C12T - Coefficient de Calage national
  - C30T - Courbe de Charge de Correction des bilans du RE (n'existe plus dans la RT au PRE ; elle n'est plus disponible pour une date supérieure au 01/07/2020)

API	Pas des données	Maille des données
<p><b>9 Financial Guarantee</b></p> <p>Encours et garantie financière d'un responsable d'équilibre, évalués quotidiennement par RTE.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Consultation des valeurs du jour courant ou d'une période passée</li> </ul>	<p>Toutes les données mentionnées sont des <b>données journalières exprimées en euros</b>, sauf si une unité différente est précisée :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• le montant de la <b>garantie financière</b> et ses composants <ul style="list-style-type: none"> <li>○ garantie bancaire (GB)</li> <li>○ somme des Dépôts de Liquidité (DL)</li> <li>○ encours autorisé</li> </ul> </li> <li>• le détail de la <b>garantie bancaire</b>: <ul style="list-style-type: none"> <li>○ numéro de garantie bancaire (GB)</li> <li>○ date de début de la garantie bancaire</li> <li>○ date de fin de la garantie bancaire</li> </ul> </li> <li>• le montant de <b>l'encours consolidé</b> et sa décomposition en: <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Montant des factures émises mais non réglées (échéance à venir);</li> <li>○ Montant des factures émises mais non réglées (échéance passée);</li> <li>○ Pour la journée J, valorisation des écarts sur la base du prévisionnel en J-1 , éventuellement réévalué en JJ ;</li> <li>○ Valorisation des écarts en J+1, éventuellement revalorisés en S+1 ;</li> <li>○ Valorisation des écarts en S+1 non encore facturés ;</li> <li>○ Valorisation des écarts en M+1, M+3, M+6 et M+12, fixés à la date d'encours (non réévalués), non encore facturés ;</li> </ul> </li> <li>• la <b>garantie financière attendue</b> au vu du montant de l'encours consolidé</li> <li>• <b>l'encours max atteint sur les 6 derniers mois</b></li> <li>• la <b>Puissance Moyenne de Soutirage Annuelle</b> (en MW)</li> <li>• La <b>Garantie Bancaire de Référence</b></li> <li>• <b>l'accord de Participation</b> (n° de l'accord)</li> </ul>

API

Pas des données

Maille des données

1

**Balancing Imbalances Account**

Valeur du coefficient « k » ex ante du prix de règlement des écarts.

- au pas mensuel

Un coefficient k applicable au Prix de Règlement des Ecart pour tout le mois M

2

**Bre Imbalance Reconstitution**

Données nationales utilisées pour le calcul de votre écart (phase écarts et phase unique écarts)

- au pas 30 minutes

- Courbe de charge de référence nationale,
- Ecart national de profilage,
- Coefficient de calage national,
- Coefficient de calage national complété,
- Courbe de charge estimée de consommation nationale,
- Courbe de charge estimée de production nationale,
- Courbe de charge télérelevée de consommation nationale,
- Courbe de charge télérelevée de production nationale
- Courbe de charge estimée des pertes nationale.

- au pas 15 minutes (à partir du 5 octobre 2024)

- Courbe de charge de référence nationale,
- Ecart national de profilage,
- Coefficient de calage national,
- Courbe de charge estimée de consommation nationale,
- Courbe de charge estimée de production nationale,
- Courbe de charge télérelevée de consommation nationale,
- Courbe de charge télérelevée de production nationale
- Courbe de charge estimée des pertes nationale.
- Résidu national



## API

## Pas des données

## Maille des données

3

**Bre Temporal  
Reconciliation**

Données nationales utilisées  
pour le calcul de votre écart  
(phase réconciliation temporelle)

(avec le « processus unique  
écarts », la dernière  
réconciliation temporelle porte  
sur la période juillet 2024 – 4  
octobre 2024)

- au pas 30 minutes

- Courbe de l'écart national de profilage.
- Courbe du coefficient de calage national .
- Courbe de charge du résidu national.

# 3 Correspondance API - Service de données privées sur le Portail Services

## API

## Service du portail services

<b>1</b>	<b>Prime Exchange Schedule</b> Vos programmes d'import et d'export	<b>Télécharger les données déclaratives aux interconnexions (janv 24)</b> <i>(également dans « Visualiser les écarts valorisés » à une maille agrégée)</i>
<b>2</b>	<b>PEB</b> Vos programmes d'échange de blocs	<b>Visualiser les écarts valorisés</b> à une maille agrégée
<b>3</b>	<b>Speed Balancing</b> Volumes d'Energie d'Equilibrage (services système et mécanisme d'ajustement) activés sur votre périmètre	<b>Visualiser les données d'équilibrage au fil de l'eau</b>
<b>4</b>	<b>Big Adjusted</b> Consommation ajustée des activités « Marché » et de production des sites RPT	<b>Visualiser les données de consommation ajustée et de production</b>
<b>5</b>	<b>BIG ARENH</b> Données pour le calcul des volumes constatés ARENH sur votre périmètre	<b>Télécharger les données de consommation ARENH</b>
<b>6</b>	<b>Big Imbalance</b> Données de calcul de votre écart et valorisation prévisionnels dès S+1, puis données pour facture M+1, puis mises à jour ultérieures	<b>Visualiser les écarts valorisés</b>

7

## Big Bre Reconstitution

Données RPD pour le calcul de votre écart (phase écarts et phase unique écarts)

[Télécharger les données du RPD, phase "écarts« \(RE\)](#)

8

## Big Bre Reconciliation

Données RPD pour le calcul de votre écart (phase réconciliation temporelle)

[Télécharger les données du RPD, phase "réconciliation temporelle« \(RE\)](#)

9

## Financial Guarantee

Encours et garantie financière d'un responsable d'équilibre, évalués quotidiennement par RTE

**(API disponible en septembre 2024)**

[Visualiser l'encours et la garantie financière d'un responsable d'équilibre](#)

# 2 Acteur d'ajustement

1

Panorama des API



### Nature des données

Vos offres activées  
(volume commercial activé, prix de la rémunération, montant de la rémunération)

Volumes attendus théorique et effectif (hausse et baisse), typologie de l’offre (spécifique ou standard)

Programmes utilisés pour établir les volumes réalisés et défaillants : Programme d’Appel; Programme de Marche transmis par l’Acteur d’Ajustement; Programme Effectif.

Prix de Règlement des Ecart d’Ajustement

Volumes réalisé (hausse et baisse); volume et valorisation de l’écart d’ajustement (positif et négatif); volume de défaillance et pénalités

Bilan mensuel pour facturation  
(données agrégées sur le mois de facturation et le mois d’ajustement)

Bilan mensuel détaillé pour facturation (Données détaillées à la journée, pour une ou l’ensemble des EDA sur le mois de facturation et le mois d’ajustement)

### Mise à disposition

ISP+15 mn

ISP +15 mn

ISP +15 mn

Fin J+3

Fin M+1

Fin M+1

Fin M+1

### API

**Big Back Office Balancing** ①

# 2 Détails des données



Données	Pas des données	Maille des données
Offres activées (volume commercial activé, prix de la rémunération, montant de la rémunération)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• au pas 5 minutes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maille de chaque EDA</li> </ul> <p><i>Données complémentaires pour les Offres Spécifiques portant sur des actifs de production thermique, dans le cas des démarrages : le prix effectif et la rémunération associée.</i></p>
Volumes attendus théorique et effectif (hausse et baisse), typologie de l'offre (spécifique ou standard)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• au pas 5 minutes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maille de chaque EDA</li> </ul> <p><i>Données complémentaires pour les EDA thermiques, le cas échéant, les informations liées à un démarrage ( Indice de démarrage, Heure de début et de fin, Energie de démarrage, Coût de démarrage)</i></p>
Programmes utilisés pour établir les volumes réalisés et défaillants : Programme d'Appel; Programme de Marche transmis par l'Acteur d'Ajustement; Programme Effectif.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• au pas 5 minutes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maille EDA ou EDP suivant la constitution de l'EDA</li> </ul>
Prix de Règlement des Ecart d'Ajustement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• au pas 30 minutes</li> <li>• au pas 15 minutes</li> </ul>	Sans objet

Données	Pas des données	Maille des données
Volumes réalisé (hausse et baisse); volume et valorisation de l'écart d'ajustement (positif et négatif); volume de défaillance et pénalités	<ul style="list-style-type: none"> <li>• au pas 5 minutes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maille de chaque EDA</li> </ul>
Bilan mensuel pour facturation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• mensuel</li> </ul>	<p>Données agrégées sur le mois de facturation et le mois d'ajustement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Volumes commerciaux activés à la hausse (MWh)</li> <li>• Volumes commerciaux activés à la baisse (MWh)</li> <li>• Rémunération des volumes commerciaux des offres activées à la hausse (euros)</li> <li>• Rémunération des volumes commerciaux des offres activées à la baisse (euros)</li> <li>• Volume des écarts d'ajustements positifs (MWh)</li> <li>• Volume des écarts d'ajustements négatifs (MWh)</li> <li>• Valorisation des écarts d'ajustement positifs (euros)</li> <li>• Valorisation des écarts d'ajustement négatifs (euros)</li> <li>• Volume de défaillance (MWh)</li> <li>• Pénalités (euros)</li> </ul>
Bilan mensuel détaillé pour facturation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• journée</li> </ul>	<p>Maille de chaque EDA sur le mois de facturation et le mois d'ajustement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Volumes commerciaux activés à la hausse (MWh)</li> <li>• Volumes commerciaux activés à la baisse (MWh)</li> <li>• Rémunération des volumes commerciaux des offres activées à la hausse (euros)</li> <li>• Rémunération des volumes commerciaux des offres activées à la baisse (euros)</li> <li>• Volume des écarts d'ajustements positifs (MWh)</li> <li>• Volume des écarts d'ajustements négatifs (MWh)</li> <li>• Valorisation des écarts d'ajustement positifs (euros)</li> <li>• Valorisation des écarts d'ajustement négatifs (euros)</li> <li>• Volume de défaillance (MWh)</li> <li>• Pénalités (euros)</li> </ul>

# 3 Correspondance API - Service de données privées sur le Portail Services

API

---

Service du Portail Services

---

1

**Big Back Office Balancing**

**Télécharger les données de valorisation du  
mécanisme d'ajustement**

# 3 Responsable de réserve

## Nature des données

## Mise à disposition

## Maille et pas de donnée

## API

Offres activées aFRR :

- énergie à la hausse (Wh)
- énergie à la baisse (Wh)
- prix moyen de valorisation pondéré à la hausse (€/MWh)
- prix moyen de valorisation pondéré à la baisse (€/MWh)
- valorisation à la hausse (€)
- valorisation à la baisse (€)

**H+15 mn**

- Maille EDR
- Au pas 5 minutes

**aFRR Reserve**

Ces données sont actuellement uniquement disponibles via l'API

# 4 Gestionnaire de réseau de distribution (GRD)

1

Panorama des API





### Nature des données

Courbes de charge agrégeant tous les postes sources RTE d'un GRD  
Courbes de charge agrégeant tous les postes sources d'un GRD

Données de la phase « écarts » jusqu'au 4 octobre 2024  
Données de la phase « unique écarts » à partir 5 octobre 2025

Données pour la phase « réconciliation temporelle »  
(avec le « processus unique écarts », la dernière réconciliation temporelle porte sur la période juillet 2024 – 4 octobre 2024)

Bilans RPD relatifs à la phase « unique écarts » avec le détail par RE  
(Ces bilans permettent de suivre la complétude et la qualité des données transmises par les GRD)

### Mise à disposition

**Fil de l'eau, J+1, S+1 (fonction du type de courbe \*\*)**

**S+1  
(régularisations aux échéances du M+X)**

**M+14  
A+2**

**S+1  
(régularisations aux échéances du M+X)**

### API

**BIG substations**

1

**BIG\_DSO Reconstitution**

2

**BIG\_DSO Reconciliation**

3

**Dso Reconstitution  
Graphical Summary**

4

(\*) Une semaine S se déroule du samedi à 0h au vendredi à 23h59.

(\*\*) détails des publications de données par BIG substations disponible dans la dernière slide de cette rubrique dédiée au GRD

# 2 Détails des données

API

Pas des données

Maille des données

1

**BIG substations**

Courbes de charge agrégeant tous les postes sources RTE d'un GRD.

Courbes de charge agrégeant tous les postes sources d'un GRD.

- au pas 30 minutes avant le 5 octobre 2024 sauf pour les données C06 phase à blanc qui sont disponibles au pas 15 minutes.

- au pas 15 minutes (à partir du 5 octobre 2024)

En phase «écarts » (avant le 5 octobre 2024):

- Données relatives aux GRDs :
  - Courbe de Charge agrégée des Postes Sources du GRD (C06)
  - Courbe de Charge agrégée de Soutirage des Postes Sources du GRD (C06C)
  - Courbe de Charge agrégée d'Injection des Postes Sources du GRD (C06P)
  - Courbe de Charge de référence du GRD (C20)
- Données relatives aux échanges inter GRDs :
  - Courbe de Charge agrégée des postes sources des GRD de rang 2 (C07)
  - Courbe de Charge agrégée des échanges inter GRD (C08)
- Données des poste sources RTE historique à 15' :
  - Courbe de Charge agrégée nette des Postes Sources du GRD pour la phase à blanc ISP15 (c06\_blanc)
  - Courbe de Charge agrégée de Soutirage des Postes Sources du GRD pour la phase à blanc ISP15 (c06c\_blanc)
  - Courbe de Charge agrégée d'Injection des Postes Sources du GRD pour la phase à blanc ISP15 (c06p\_blanc)
- Données des postes sources RTE en J+3 :
  - Courbe de Charge prévisionnelle agrégée des Postes Sources du GRD (c06\_brut)
  - Courbe de Charge prévisionnelle agrégée de Soutirage des Postes Sources du GRD (c06c\_brut)
  - Courbe de Charge prévisionnelle agrégée d'Injection des Postes Sources du GRD (c06p\_brut)

En phase « unique écarts » (à partir du 5 octobre 2024):

- Données relatives aux GRDs :
  - Courbe de Charge agrégée des Postes Sources du GRD (C\_PS)
  - Courbe de Charge agrégée de Soutirage des Postes Sources du GRD (CC\_PS)
  - Courbe de Charge agrégée d'Injection des Postes Sources du GRD (CP\_PS)
  - Courbe de charge de référence du GRD (C\_GRD)
- Données relatives aux échanges inter GRDs :
  - Courbe de Charge agrégée des postes sources des GRD de rang 2 (C\_PS\_INTER)
  - Courbe de Charge agrégée des échanges inter GRD (C\_PS\_INTER)
- Données des postes sources RTE en J+3 :
  - Courbe de Charge prévisionnelle agrégée des Postes Sources du GRD (c06\_brut)
  - Courbe de Charge prévisionnelle agrégée de Soutirage des Postes Sources du GRD (c06c\_brut)
  - Courbe de Charge prévisionnelle agrégée d'Injection des Postes Sources du GRD (c06p\_brut)
- Journées où les données réglementaires ont été modifiées pour les courbes suivantes :
  - Courbe de Charge agrégée des Postes Sources du GRD (C\_PS)
  - Courbe de Charge agrégée de Soutirage des Postes Sources du GRD (CC\_PS)
  - Courbe de Charge agrégée d'Injection des Postes Sources du GRD (CP\_PS)

API

Pas des données

Maille des données

2

**BIG\_DSO Reconstitution**

Données de la phase « écarts » jusqu'au 4 octobre 2024  
Données de la phase « unique écarts » à partir 5 octobre 2025

- au pas 30 minutes

- au pas 15 minutes (à partir du 5 octobre 2024)

En phase «écarts » (avant 5 octobre 2024):

- C01 - Consommation estimée
- C02 - Production estimée
- C03 - Consommation télérelevée
- C04 - Production télérelevée
- C05 - Courbe de charge des Pertes
- C12 - Coefficient de calage
- C13 - Courbe de charge recalée
- C14 - Bilan

En phase «unique écarts » (à partir 5 octobre 2024) :

- C01 - Consommation estimée
- C02 - Production estimée
- C03 - Consommation télérelevée
- C04 - Production télérelevée
- C05 - Courbe de charge des Pertes
- C\_CAL-NAT - Coefficient de calage
- C01\_CAL - Courbe de charge recalée
- BGC-RE-GRD - Bilan
- BGC\_RES-RE - Bilan Global de Consommation par RE (incluant le résidu)
- RES-RE - Courbe de Charge du résidu national affecté au RE
- CNP - Coefficient de normalisation des Pertes
- COEFF\_NRM - Coefficient de Normalisation de la consommation estimée calée du RE

3

**BIG\_DSO Reconciliation**

Données pour la phase réconciliation temporelle

(avec le « processus unique écarts », la dernière réconciliation temporelle porte sur la période juillet 2024 – 4 octobre 2024)

- au pas 30 minutes

En M+14 :

- C01T - Courbe de Charge Estimée de consommation par RE
- C02T - Courbe de Charge Estimée de production par RE
- C03T - Courbe de Charge Télérelevée de consommation par RE
- C04T - Courbe de Charge Télérelevée de production par RE

En octobre A+2 :

- C05T – Courbe de Charge des Pertes par RE (pour la période 01 juillet 2023 au 05 octobre 2024 exclu (date de mise en place du processus unique écart)
- C12T - Coefficient de Calage national
- C30T - Courbe de Charge de Correction des bilans du RE (n'existe plus dans la RT au PRE ; elle n'est plus disponible pour une date supérieure au 01/07/2020)

API

Pas des données

Maille des données

4

**Dso Reconstitution Graphical Summary**

Bilans RPD relatifs à la phase « unique écarts » avec le détail par RE

- **au pas journalier (à partir du 5 octobre 2024)**

En phase « unique écarts » (à partir du 5 octobre 2024):

- C01 - Consommation estimée, à la maille du périmètre du Responsable d'Equilibre
- C02 - Production estimée, à la maille du périmètre du Responsable d'Equilibre
- C03 - Consommation télérelevée, à la maille du périmètre du Responsable d'Equilibre
- C04 - Production télérelevée, à la maille du périmètre du Responsable d'Equilibre
- C05 - Courbe de charge des Pertes, à la maille du périmètre du Responsable d'Equilibre
- C16-RE-GRD- Bilan GRD avec Pertes (maille RE-GRD), à la maille du périmètre du Responsable d'Equilibre
- C16-GRD- Bilan GRD avec Pertes (maille GRD) , à la maille du périmètre du GRD
- C\_GRD - Consommation mesurée aux bornes du GRD
- CNP - Coefficient de normalisation des Pertes, à la maille du périmètre du GRD
- CDIFF- Ecart entre la Consommation mesurée aux bornes du GRD (C\_GRD) et le Bilan GRD avec Pertes (C16)
- CDIFF\_P -Ratio entre C16-GRD et C\_GRD en pourcentage

## BIG substations : détails des publications de données

Maille	Type de données	Rythme de publication
<b>Courbe de charge postes sources RTE</b>	Courbe de Charge agrégée des Postes Sources du GRD (C06 / C_PS)	<u>Publication hebdomadaire et mensuelle :</u> Les données de la semaine S sont disponibles le mardi avant 14h de la semaine S+1.
	Courbe de Charge agrégée de Soutirage des Postes Sources du GRD (C06C / CC_PS)	Les données du mois M sont mises à jour au plus tôt le mardi qui suit le planning de calcul du M+1, M+3, M+6 et M+12.
	Courbe de Charge agrégée d'Injection des Postes Sources du GRD (C06P / CP_PS)	
<b>Courbe de charge tous postes sources</b>	Courbe de Charge tous postes sources (C20 / C_GRD)	<u>Publication hebdomadaire et mensuelle :</u> Les données de la semaine S sont disponibles au plus tôt le mardi après 17h de la semaine S+1.  Les données du mois M sont mises à jour au plus tôt le mardi qui suit le planning de calcul du M+1, M+3, M+6 et M+12.
<b>Courbes de charge inter GRD</b>	Courbe de Charge agrégée des postes sources des GRD de rang 2 (C07 / C_PS_INTER)	<u>Publication hebdomadaire et mensuelle :</u> Les données de la semaine S sont disponibles au plus tôt le mardi après 17h de la semaine S+1.
	Courbe de Charge agrégée des échanges inter GRD (C08 / C_PS_INTER)	Les données du mois M sont mises à jour au plus tôt le mardi qui suit le planning de calcul du M+1, M+3, M+6 et M+12.

Maille	Type de données	Rythme de publication
<b>Courbe de charge postes sources RTE pour la phase à blanc ISP15</b>	Courbe de Charge agrégée nette des Postes Sources du GRD pour la phase à blanc ISP15 (c06_blanc)	<u>Publication au fil de l'eau :</u> Les données sont disponibles au fil de l'eau suite aux mises à jour des données de comptage.  Ces données sont calculées à partir des données de comptage validées au pas 10 min calées sur des données de comptage brutes au pas 1 min. De ce fait, ces données ne remplacent pas les données C_PS au pas 30 min et ne doivent pas être prises en compte pour les calculs des échéances S+1 ni M+X.
	Courbe de Charge agrégée de Soutirage des Postes Sources du GRD pour la phase à blanc ISP15 (c06c_blanc)	Le seul objectif de ces données est de permettre aux GRD de commencer à constituer un historique des données C_PS en PT15M à partir de janvier 2022.
	Courbe de Charge agrégée d'Injection des Postes Sources du GRD pour la phase à blanc ISP15 (c06p_blanc)	
<b>Courbe de charge prévisionnelle postes sources RTE</b>	Courbe de Charge prévisionnelle agrégée des Postes Sources du GRD (c06_brut / C_PS_BRUT)	<u>Publication au fil de l'eau :</u> Les données sont disponibles au fil de l'eau, dès J+1, suite aux mises à jour des données de comptage.
	Courbe de Charge prévisionnelle agrégée de Soutirage des Postes Sources du GRD (c06c_brut / CC_PS_BRUT)	Les données peuvent être incomplètes et sont mises à disposition au plus vite (avant l'échéance réglementaire) et seulement à titre d'information.
	Courbe de Charge prévisionnelle agrégée d'Injection des Postes Sources du GRD (c06p_brut / CP_PS_BRUT)	

# 3 Correspondance API - Service de données privées sur le Portail Services

## API

---

## Service du Portail Services

---

1

### BIG substations

Courbes de charge agrégeant tous les postes sources RTE d'un GRD.  
Courbes de charge agrégeant tous les postes sources d'un GRD.

[Télécharger les Courbes de Charge agrégées des postes sources](#)

2

### BIG\_DSO Reconstitution

Données de la phase « écarts » jusqu'au 4 octobre 2024  
Données de la phase « unique écarts » à partir 5 octobre 2025

[Télécharger les données du RPD, phase "écarts« \(GRD\)](#)

3

### BIG\_DSO Reconciliation

Données pour la phase réconciliation temporelle

[Télécharger les données du RPD, phase "réconciliation temporelle« \(GRD\)](#)



# 5 ..... Consommateur raccordé au RPT

1

Panorama des API



### Nature des données

Courbes de Consommation ajustée et de production pour vos sites de soutirage :

- consommation ajustée : consommation corrigée des activités « Marché » (NEB RE-site, SSy, MA, NEBEF)
- production : comprend l'énergie prévue dans le cadre du dispositif NEB Site et non consommée ou l'énergie produite par le site, par exemple dans le cas de co-génération, et injectée dans le périmètre du RE.

Données de blocs d'énergie (NEB RE-SITE) déclarées par vos fournisseurs pour vos sites de soutirage du Réseau Public de Transport

### Mise à disposition

**J+1**  
mises à jour en M+X

**J-1 à 16h30**  
mises à jour toutes les demies-heures jusqu'à 23h30 du jour J

### API

**Big Adjusted**

1

**API de l'application PEB qui est ouverte vers l'extérieur : ressource PEB `supplier_data`**

2

# 2 Détails des données

API

Pas des données

Maille des données

1

**Big Adjusted**

Courbes de Consommation ajustée et de production de vos sites de soutirage RPT

- au pas 10 minutes
- **au pas 15 minutes (à partir 01 juin 2024)**

- Point de Décompte physique (PPE)

2

**Ressource PEB fournisseur\_data**

Données de blocs d'énergie (NEB RE-SITE) déclarées par vos fournisseurs pour vos sites de soutirage du Réseau Public de Transport

- au pas 30 minutes
- **au pas 15 minutes (à partir 05 juin 2024)**

- NEB RE-Site

# 3 Correspondance API - Service de données privées sur le Portail Services

## Correspondance API - Service de données privées sur le portail services

API

Service du Portail Services

1

Big Adjusted

Visualiser les données de consommation ajustée et de production

---

2

Ressource PEB supplier\_data

# 6

## Focus sur les API publiques des mécanismes d'équilibrage

*API Balancing Energy*

*API Balancing Capacity*



1

Panorama des API



## 2 API publiques : tournées vers les acteurs d'ajustement et les responsables de réserve

### Nature des données

**Données relatives à la contractualisation des capacités d'équilibrage et au suivi du déséquilibre et des marges jusqu'au temps réel :**

- pour chaque type de réserve (FCR, aFRR, mFRR, RR) : volume en MW contractualisé, à la hausse, à la baisse, prix de la réserve (€/MW/30 mn),
- pour chaque type de réserve (FCR, aFRR, mFRR, RR) : volume d'offre MW accepté, à la hausse, à la baisse,
- Marges d'exploitation requises
- Suivi marge d'exploitation prévisionnelle,
- Messages de manques d'offres,
- Volume de déséquilibre prévisionnel,
- Offres d'énergie déposées par les acteurs anonymisées,
- Offres d'énergie déposées par les acteurs, sommées et agrégées par type de réserve et type d'offre.
- Marge d'exploitation vue du temps réel

**Données relatives à l'activation d'énergie d'équilibrage :**

- Déséquilibre, Tendance et prix de règlement des écarts
- Prix d'ajustement
- Délai de Mobilisation et Durée Minimale d'Utilisation (DOmin) de l'offre qui a fixé le prix max (respectivement le prix min)
- Volume journalier d'énergie par motif d'ajustement
- Volume journalier d'énergie par type d'offre
- Volume journalier par type d'énergie
- Données liées au produit standard «replacement reserve» (plateforme européenne TERRE)
- Données liées à l'activation de l'aFRR (automated Frequency Restoration Reserve)

### Mise à disposition

En fonction des données :

- **À l'issue des appels d'offres**
- **J-1 à J**

**J (publication initiale)**

Selon les données :

- 10 minutes après la fin du pas de règlement des écarts concerné.
- 30 minutes après la fin du pas de règlement des écarts concerné.

**Mises à jour jusqu'à M+12**

### API

**API Balancing Capacity**

1

**API Balancing Energy**

2

# 2 Détails des données

Besoin de RTE en capacités de réserve FCR, aFRR, mFRR,RR au pas 30 mn (en MW)
Capacités de réserve contractualisées en FCR, aFRR, mFRR et RR par sens pour un pas 30 mn (volume MW et prix €/MW/30 mn)
Volume (MW) de déséquilibre prévisionnel glissant par pas quart d'heure (première publication en J-1 23h pour J, mis à jour toutes les 30 mn jusqu'à 1h avant le temps réel)
Messages de manques d'offres concernant le mécanisme d'ajustement.
Données de chaque offre en énergie de mFRR et de RR déposées par les acteurs, de manière anonyme (sens, volume, prix, DMO).
Volumes des offres en énergie (en MW) de mFRR et de RR déposées par les acteurs : sommées et agrégées par type de réserve mFRR ou RR, et type d'offre (« mFRR », « RR specific », « RR standard » et de « RR standard restricted ») <i>Le volume de « mFRR », « RR specific » correspond à l'agrégation des offres d'ajustement issues des listes d'engagement en réserve rapide et complémentaire. Le volume de « RR standard » et de « RR standard restricted » correspond respectivement au volume agrégé des offres de RR standard partagées à la plateforme TERRE et au volume agrégé des offres de RR standard filtrées.</i>
Données de marge d'exploitation prévisionnelle (MW) sur la journée au pas quart d'heure (première publication en J-1 23h pour J, mis à jour toutes les 30 mn jusqu'à 1h avant le temps réel).
Marges requises à la hausse/ à la baisse (en MW)
Volumes disponibles à la hausse/ à la baisse - Offres normales (en MW)
Volumes disponibles à la hausse/ à la baisse - Offres complémentaires (en MW)
Volumes disponibles à la hausse/ à la baisse - Secours (en MW)
Volumes agrégés des offres en énergie d'aFRR déposées par les acteurs (en MW et au pas 15 mn) :
<ul style="list-style-type: none"><li>• Volume d'offres d'aFRR déposées et matchées à la baisse</li><li>• Volume d'offres d'aFRR déposée et matchées à la hausse</li><li>• Volume d'offres d'aFRR indisponibles à la baisse</li><li>• Volume d'offres d'aFRR indisponibles à la hausse</li><li>• Prix moyen pondéré des offres d'aFRR déposées à la hausse</li><li>• Prix moyen pondéré des offres d'aFRR déposées à la hausse</li></ul>
Données de chaque offre en énergie d'aFRR déposées par les acteurs, de manière anonyme (sens, volume, prix).

Déséquilibre (MWh)
Tendance
Prix de Règlements des Ecart Positifs (Euros/MWh)
Prix de Règlements des Ecart Positifs (Euros/MWh)
Prix moyen pondéré à la hausse pour l'équilibre du système électrique(Euros/MWh)
Prix le plus élevé des énergies d'équilibrage, comptabilisées à la hausse ou importées (en Euros/MWh)
Prix moyen pondéré à la baisse pour l'équilibre du système électrique(Euros/MWh)
Prix le moins élevé des énergies d'équilibrage, comptabilisées à la baisse ou exportées (en Euros/MWh)
Prix moyen pondéré des Offres d'Ajustement Activées à la Hausse, pour la reconstitution des Services Système (en Euros/MWh)
Prix le plus élevé des Offres d'Ajustement Activées à la Hausse , pour la reconstitution des Services Système(en euros/MWh)
Prix moyen pondéré des Offres d'Ajustement Activées à la Baisse, pour la reconstitution des Services Système (en Euros/MWh)
Prix le moins élevé des Offre d'Ajustement Activées à la Baisse, pour la reconstitution des Services Système(en euros/MWh)
Prix moyen pondéré des Offres d'Ajustement Activées à la Hausse, pour la reconstitution des marges (en euros/MWh)
Prix le plus élevé des Offres d'Ajustement Activées à la Hausse, pour cause reconstitution des marges (en euros/MWh)
Prix moyen pondéré des Offres d'Ajustement Activées à la Baisse, pour la reconstitution des marges (en euros/MWh)
Prix le moins élevé des Offres d'Ajustement Activées à la Baisse, pour cause reconstitution des marges (en euros/MWh)
Prix Moyen Pondéré, des Offres d'Ajustement Activées à la hausse, pour cause P=C, à partir d'offres dont le DMO est inférieur ou égal à 13 minutes (en euros/MWh)
Prix Moyen Pondéré des Offres d'Ajustement Activées à la Baisse, pour cause P=C, à partir d'offres dont le DMO est inférieur ou égal à 13 minutes (en euros/MWh)
Prix Moyen Pondéré, des Offres d'Ajustement Activées à la hausse, pour cause P=C, à partir d'offres dont le DMO est strictement supérieur à 13 minutes (en euros/MWh)
Prix Moyen Pondéré des Offres d'Ajustement Activées à la Baisse, pour cause P=C, à partir d'offres dont le DMO est strictement supérieur à 13 minutes (en euros/MWh)
Prix moyen pondéré à la hausse pour l'équilibre du système électrique (Euros/MWh)
DMO de l'offre qui a fixé le prix maximal
DOmin de l'offre qui a fixé le prix maximal
DMO de l'offre qui a fixé le prix minimal
DOmin de l'offre qui a fixé le prix minimal
Volume d'énergie activée à la hausse pour l'équilibre du système électrique (MWh)
Volume d'énergie activée à la baisse pour l'équilibre du système électrique (MWh)

**Données publiées 10 minutes après la fin du pas de règlement des écarts concerné**

Volume d'énergie activée à la hausse pour congestion (MWh)
Volume d'énergie activée à la baisse pour congestion (MWh)
Volume d'énergie activée à la hausse pour reconstitution de services systèmes (MWh)
Volume d'énergie activée à la baisse pour reconstitution de services systèmes (MWh)
Volume d'énergie activée à la hausse pour reconstitutions de marges (MWh)
Volume d'énergie activée à la baisse pour reconstitutions de marges (MWh)
Volume d'énergie activé à la hausse (en MWh) pour les offres de type Point d'Injection
Volume d'énergie activé à la baisse (en MWh) pour les offres de type Point d'Injection
Volume d'énergie activé à la hausse (en MWh) pour les offres de type Point de Soutirage télérelevé
Volume d'énergie activé à la baisse (en MWh) pour les offres de type Point de Soutirage télérelevé
Volume d'énergie activé à la hausse (en MWh) pour les offres de type Point d'Echange
Volume d'énergie activé à la baisse (en MWh) pour les offres de type Point d'Echange
Volume FCR activé à la hausse (MWh)
Volume FCR activé à la baisse (MWh)
Volume MFRR activé à la hausse (MWh)
Volume MFRR activé à la baisse (MWh)
Volume RR activé à la hausse (MWh)
Volume RR activé à la baisse (MWh)
Ecart aux frontières Imbalance netting (IGCC)
Countertrading & XB redispatching volume importé
Countertrading & XB redispatching volume exporté
Solde secours GRT importé
Solde secours GRT exporté

Données publiées 10 minutes après la fin du pas de règlement des écarts  
concerné

Données publiées 30 minutes après la fin du pas de règlement des écarts  
concerné

Besoin RTE à la hausse satisfait par TERRE (MWh)
Besoin RTE à la baisse satisfait par TERRE (MWh)
Volume du besoin total demandé par RTE à la plateforme TERRE (en MW)
Le sens d'activation « à la hausse » et « à la baisse »
Volume total satisfait par la plateforme TERRE (en MW)
Volume total activé en France par la plateforme TERRE, tout besoin confondu (en MW)
Volume total activé en France par la plateforme TERRE, pour motif P=C (en MW)
Volume total activé en France par la plateforme TERRE, pour motif RSO international (en MW)
Prix clearing (en Euros/MWh)
Volume demandé au prix 1 par RTE à la plateforme TERRE (en MW)
Prix 1 (en Euros/MWh)
Volume satisfait par la plateforme TERRE à ce prix 1 (en MW)
....
Volume demandé au prix 12 par RTE à la plateforme TERRE (en MW)
Prix 12 (en Euros/MWh)
Volume satisfait par la plateforme TERRE à ce prix 12 (en MW)
Besoin en aFRR hausse exprimé par RTE (en MW et au pas 15 mn)
Besoin en aFRR baisse exprimé par RTE (en MW et au pas 15 mn)
Volume d'aFRR à la hausse activé pour la France (en MW et au pas 15 mn)
Volume d'aFRR à la baisse activé pour la France (en MW et au pas 15 mn)
Prix moyen pondéré d'aFRR activée à la hausse pour la France (en €/MWh et au pas 15 mn)
Prix moyen pondéré d'aFRR activée à la baisse pour la France (en €/MWh et au pas 15 mn)
Volume d'aFRR à la hausse activé en France (en MW et au pas 15 mn)
Volume d'aFRR à la baisse activé en France (en MW et au pas 15 mn)
Prix marginal d'activation de l'aFRR à la hausse, en €/MWh (au pas 4 secondes):
<ul style="list-style-type: none"> <li>vaut le prix spot si l'activation s'est effectuée en mode prorata</li> <li>vaut le LMP (Local Marginal Price) à la Hausse si l'activation s'est effectuée en merit-order déconnecté de PICASSO</li> <li>vaut le CBMP (Cross-Border Marginal Price) à la Hausse en merit-order avec connexion à PICASSO</li> </ul>
Prix marginal d'activation de l'aFRR à la baisse, en €/MWh (au pas 4 secondes):
<ul style="list-style-type: none"> <li>vaut le prix spot si l'activation s'est effectuée en mode prorata</li> <li>vaut le LMP (Local Marginal Price) à la Baisse si l'activation s'est effectuée en merit-order déconnecté de PICASSO</li> <li>vaut le CBMP (Cross-Border Marginal Price) à la Baisse en merit-order avec connexion à PICASSO</li> </ul>

# 3 Correspondance API - Service de données publiées sur le Portail Services

## API

## Service du portail services

1

### API Balancing Capacity

#### Capacités d'équilibrage - RTE Portail Services ([services-rte.com](https://services-rte.com))

- Besoin de RTE en capacités de réserve FCR, aFRR, mFRR,RR au pas 30 mn (en MW)
- Capacités de réserve contractualisées en FCR, aFRR, mFRR et RR par sens pour un pas 30 mn (volume MW et prix €/MW/30 mn)
- Marges disponibles à la hausse et à la baisse sur la journée, des marges requises au risque 1% ainsi que du déséquilibre prévisionnel France.
- Volumes des offres en énergie (en MW) de mFRR et de RR déposées par les acteurs : sommées et agrégées par type de réserve mFRR ou RR, et type d'offre (« mFRR », « RR specific », « RR standard » et de « RR standard restricted »)
- Messages de manques d'offres concernant le mécanisme d'ajustement.

2

### API Balancing Energy

#### Équilibrage - RTE Portail Services ([services-rte.com](https://services-rte.com))

- Volume d'énergie activé (hausse et baisse) par type (FCR, aFRR, mFRR, RR, Ecart aux frontières, IGCC, Countertrading & Redispatching, solde secours GRT)
- Déséquilibre
- Prix ( PRE, PMP, PME)
- Volume d'énergie activé par motif (P=C, Congestion, SSy, Marge)
- Volume d'énergie activé par type d'offre (injection, soutirage, point d'échange)
- Prix maximal des offres activées pour l'équilibre du système et DMO et DMin correspondants
- Prix minimal des offres activées pour l'équilibre du système et DMO et DMin correspondants
- Données plateforme TERRE : besoin exprimé par RTE; besoin satisfait; volumes RR activés pour la zone France
- Données plateforme PICASSO : données d'activation de la réserve secondaire au merit order au niveau France (RTE n'est pas encore connecté à la plateforme PICASSO)



# 7 LEXIQUE

.....

Coefficient de calage national	Cette courbe présente par pas ½ horaire le coefficient correcteur qui sera appliqué à la consommation estimée par les GRD pour l'ensemble des RE sur le Réseau Public de Distribution pour la recalcr à son niveau réel.
Courbe de charge du résidu national	Cette courbe correspond à la différence entre l'activité corrigée des RE et la courbe de charge de référence nationale. Elle est facturée aux RE au prorata de leur consommation estimée.
Ecart national de profilage	Cette courbe correspond à la différence entre le soutirage net du Réseau Public de Distribution (RPD) sur le Réseau Public de Transport mesuré par RTE et la somme des flux des RE sur le RPD calculée par les GRD par télérelève, profilage et estimation des pertes.
Besoin en RR standard satisfait par TERRE	Besoin en Réserve de Remplacement standard exprimé par RTE et satisfait par la plateforme TERRE.
Déséquilibre	Sommes des énergies activées (activations à la hausse/imports comptées négativement ; activations à la baisse/exports comptées positivement).
Tendance	A la hausse si le déséquilibre global du système électrique français est négatif ou nul et à la baisse dans le cas contraire.
PRE	Prix de Règlement des Ecart.
PMP	Prix Moyen Pondéré.
PME	Prix Marginal d'Equilibrage.